

COMMANDE PUBLIQUE D'UNE ŒUVRE D'ART

Parcours Art et environnement du Pays Portes de Gascogne

CAHIER DES CHARGES

Commune de Lectoure

PLACE DU GENERAL DE GAULLE
32700 LECTOURE

05 62 68 70 22

CONTACT@MAIRIE-LECTOURE.FR



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

1.1 PRÉSENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

La Commune de Lectoure

Lectoure, commune de 3 724 habitants sur la partie nord du Pays Portes de Gascogne, fait partie de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise comptabilisant 20 000 habitants. Lectoure est à 35 minutes d'Auch et d'Agen et à 1h30 de Toulouse.

La Ville dispose d'un patrimoine remarquable, des bâtiments qui témoignent de son histoire, dont une quarantaine remonte au Moyen Âge.

Très engagée dans la préservation, la restauration et la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, la Commune réalise chaque année, des travaux d'envergure.

De nombreux monuments sont classés ou inscrits à Lectoure :

- la Cathédrale Saint Gervais en totalité (CI MH : 6 avril 1897 et 31 octobre 1912) ainsi que la partie instrumentale de l'orgue, œuvre de Phebadé 1838-1840, - l'escalier de la Mairie avec sa rampe en fer forgée (Inv MH : 5 février 1927),
- La Tour du Bourreau,
- 41, Grand Rue : les 2 salles voûtées décorées de peintures murales à leurs parties supérieures,
- Hôtel de Bastard Castaing,
- Fontaine Diane du XIIIe siècle,
- Chapelle des Carmélites, décor intérieur,
- Ancien Couvent des Cordeliers,
- Ancienne Tannerie Royale,
- Promenade du Bastion,
- Site Classé au titre des articles L 341 – 1 et suivants du Code de l'Environnement arrêté du 20/08/1932,
- Ensemble urbain formé par le Centre Ancien (mur d'enceinte de la ville), - L'hôpital château des comtes d'Armagnac (Inscrit),
- Le Palais Episcopal (Inscrit et en voie de classement).

Espaces publics et monuments



- 1 Promenade du Bastion
 - 2 Jardin de la Tour d'Albinhac
 - 3 Place de l'Europe
 - 4 Square des Remparts
 - 5 Parking...
 - 6 Jardin des CM2
 - 7 Place Boue de Lapeyriere
 - 8 Chemin du Grand Bastion
 - 9 Belvédère du Grand Bastion
 - 10 Cours d'Armagnac
 - 11 Jardins du village des Brocs
 - 12 Place Jean-Francois Bladé
 - 13 Belvédère...
 - 14 Parking...
 - 15 Parc de la Croix Rouge
 - 16 Jardin des Amandiers
 - 17 Verger des Ecoliers
 - 18 Chemin de St Clair
 - 19 Placette de la Fontaine Diane
 - 20 Place du Général De Gaulle
 - 20 Jardin public
 - 20 Piscine municipale
- 1 Cathédrale St Gervais St Protais
 - 2 Hôtel de Ville / Musée archéologique
 - 3 Maison des Clarinettes
 - 4 Fontaine Diane
 - 5 Tannerie royale
 - 6 Bastion
 - 7 Tour de Corhaut
 - 8 Monastère du Carmel
 - 9 Halle aux grains
 - 10 Couvent des Cordeliers
 - 11 Thermes de Lectoure
 - 12 Village des Brocs
 - 13 Château des Comtes d'Armagnac
 - 14 Eglise St Esprit
 - 15 Les Carrelots
 - 16 Maison Lasseran
 - 17 Tour d'Albinhac
 - 18 Carré militaire

En outre, la Commune dispose :

- du Centre d'Art et Photographie (CAPL) de Lectoure, labélisé centre d'art d'intérêt national,
- d'un Musée Archéologique niché dans les caves voutées de l'évêché, abritant la collection d'autels tauroboliques la plus importante du monde romain, - d'un Musée d'art sacré situé dans la Cathédrale Saint Gervais,
- d'un fonds ancien de la bibliothèque (fonds local, Histoire, Géographie, Littérature, Arts, Religion, Droit, Enseignement) dont le joyau est la Description de l'Égypte en 23 volumes liée à la Campagne d'Égypte de Napoléon Bonaparte,
- d'un Centre Thermal, implanté dans un ancien hôtel particulier (l'hôtel de Goulard), belle demeure classée au XVIIIe siècle.

La Commune est située sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR 65). Lectoure est traversée par le Gers qui coule à ses pieds dans la direction sud-nord. Le lobe de plateau où se trouve la ville est découpé par deux ruisseaux, le Saint-Jourdain au nord et le Canéron au sud. Dans la campagne environnante, de petits ruisseaux, bien que de faible débit, ont permis la création de retenues collinaires destinées à l'irrigation agricole, mais aussi aux loisirs (lac des Trois Vallées).

La Ville est riche en nappes phréatiques qui alimentaient les puits et de nombreuses sources : au sud, la Fontaine Diane, la source de Saint-Clair vers l'ancienne tannerie d'Ydrone ; la fontaine Saint-Esprit, au nord. Certaines ne sont plus apparentes, comme celle qui jaillissait à l'est de la ville, devant l'extrémité du Bastion (visible sur les documents anciens). Enfin, grâce à des forages à grande profondeur, des eaux chaudes ont permis à Lectoure de devenir une ville thermale.

La création du Secteur Sauvegardé (août 2016) donne à Lectoure une nouvelle dimension qui lui permettra de mieux protéger et valoriser son extraordinaire patrimoine, de redynamiser son commerce, confortant ainsi son image et son attrait tant pour fixer de nouvelles populations que pour renforcer son économie touristique.

La Ville a aménagé en 2002 un Verger dit « des écoliers », à proximité du Centre Ancien afin de sensibiliser les enfants à la biodiversité, à la richesse et à la fragilité du patrimoine arboré en les responsabilisant ainsi sur la nécessité de respecter la nature par une action concrète et valorisante.

1.2 CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Le parcours Art et Environnement du Pays Portes de Gascogne

Le Pays Portes de Gascogne est un établissement public engagé dans le développement des territoires de l'Est du département du Gers (Région Occitanie). Il porte des projets mutualisés afin de faire émerger une nouvelle manière de vivre la ruralité, résolument durable et ouverte.

Il représente un territoire de 70 000 habitants situé en bordure de la métropole toulousaine. Ce territoire en pleine recomposition sociale avec l'arrivée de nouvelles populations est particulièrement actif et attentif à la mise en œuvre de projets faisant du lien entre les habitants.

Le Pays porte un projet culturel, depuis 2003, qui se déploie notamment sous la forme de rencontres numériques et de réalisation d'œuvres contemporaines pérennes, composant des itinéraires artistiques.



Carte des Itinéraires Artistiques du Pays Portes de Gascogne comprenant un parcours Art et Environnement et un parcours fresques.

L'itinéraire Art et environnement a pour ambition de soulever des questions d'art public, de changement climatique, de porter un nouveau regard sur le patrimoine et sur le paysage. L'inscription de ces œuvres dans cette dynamique permet d'aborder de manière innovante les problématiques de changements de comportements à adopter.

Il se traduit par la commande d'œuvres à l'échelle du paysage, conçues pour durer plusieurs années, même si l'usure du temps fait partie intégrante de leur conception. Les œuvres sont mises en place dans le cadre de futurs aménagements d'espaces publics ou paysagers.

Le Pays souhaite ancrer une démarche artistique contemporaine en favorisant la rencontre de l'art avec la population dans ses lieux de vie et dans l'espace public.

Le Pays Portes de Gascogne souhaite développer un axe culturel et artistique au sein de sa démarche Plan Climat Air Energie Territorial.

1.3 LOCALISATION DE L'OPÉRATION

Le site

Partie de terrain située à proximité immédiate du Secteur Sauvegardé qui couvre le Centre Ancien intramuros, d'environ 4800 m² (retenue pour le projet) incluse dans la parcelle n° 253 dite TOLOSA dont la surface totale est de 6 400 m².



2 PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'une parcelle, surplombant la vallée, exposée plein sud, avec une forte déclivité. Sa situation stratégique à proximité immédiate du Centre Ancien, lui confère **la possibilité de devenir le point de départ**

du premier cheminement doux entre la haute ville et la basse ville.

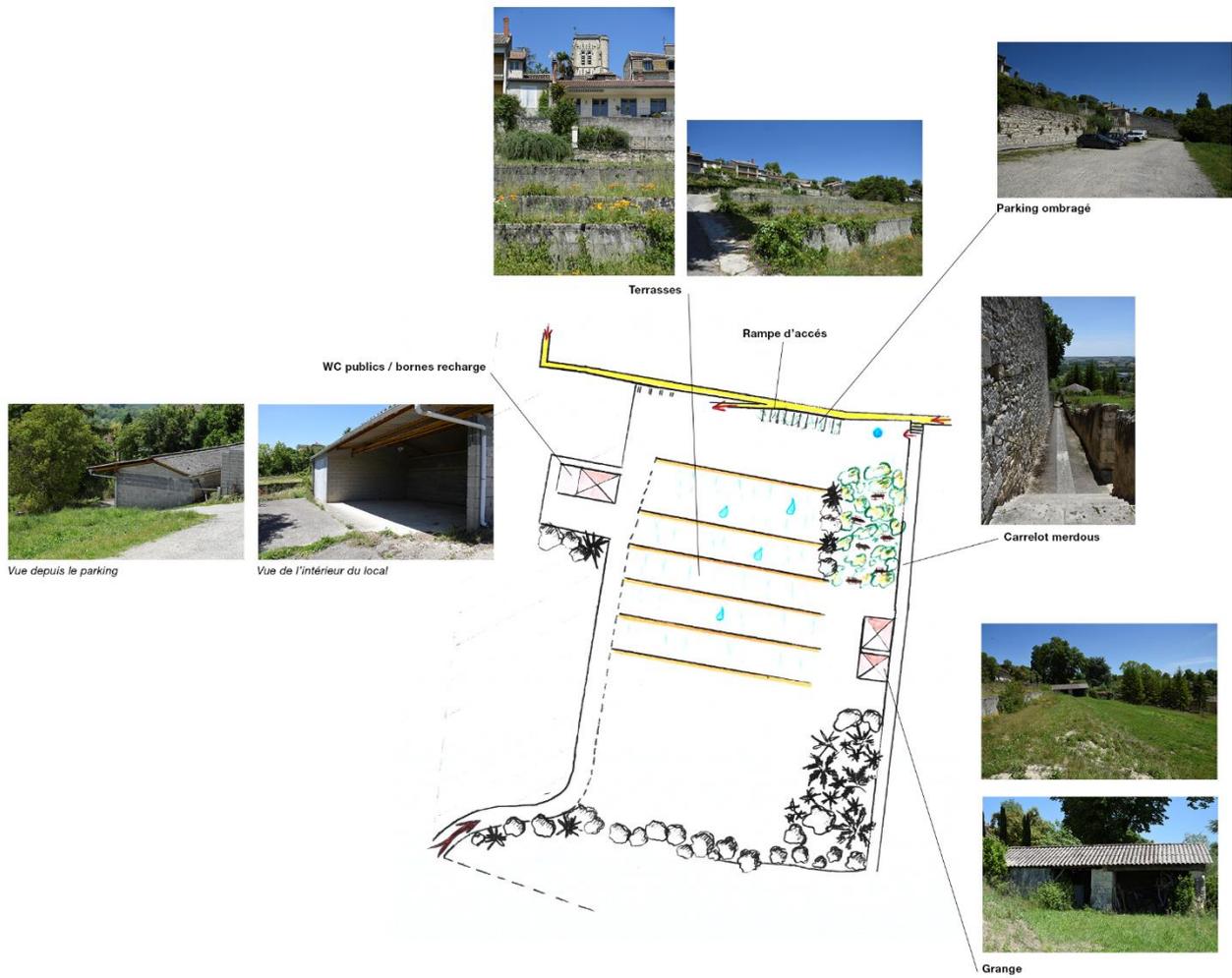
Elle se situe naturellement en position de charnière et de lisière entre la Cité historique, son promontoire et l'ouverture vers l'extérieur, panorama sur les Pyrénées et sur la campagne environnante, sur la plaine ("ribère") du Gers et sur l'ancien site "aquitano-romain".

La parcelle est bordée par le carrelot merdous, petite ruelle accessible au public, qui relie le centre-ville via la Fontaine Diane et la sépare de l'ancienne tannerie. Elle est dotée de murets en pierre et elle est peu végétalisée. Elle était dédiée auparavant au maraîchage.

Vues de la Cathédrale



Environnement de la parcelle



Cette parcelle sera aménagée parallèlement à la conception de l'œuvre et en prenant en considération les attentes et conseils de l'artiste qui sera retenu et inversement. Le maître d'ouvrage sera garant des échanges réguliers entre les deux équipes (artistiques et maîtrise d'œuvre de la parcelle).

Le principe d'aménagement de la parcelle (premières intentions de la maîtrise d'ouvrage)



Le principe d'aménagement de cet espace dans lequel devra s'intégrer l'œuvre avec les aménagements de la parcelle ne doit en aucun cas être considéré comme limitatif pour l'artiste mais servir d'indications de travail pour l'accompagner dans sa réflexion.

Les aménagements souhaités ainsi que l'œuvre d'art contribueront à créer un site nouveau, exemplaire par sa biodiversité, sa gestion écoresponsable (pratique du Zéro phyto) et sa volonté de mieux préserver les ressources naturelles (eau) : un lieu dédié au monde végétal, à la ruralité, à la

valorisation du paysage agricole, à l'identification des cultures au fil des saisons et des savoirs faire du monde rural.

La commune souhaite également, à travers ce projet, répondre à un besoin en espace public de qualité, végétalisé à proximité immédiate du centre-ville afin que les habitants puissent s'y détendre et se ressourcer.

L'emplacement du lieu, exposé plein sud et ouvert sur les paysages de la campagne environnante donne à son aménagement une dimension stratégique.

Ainsi, la Commune, souhaite à terme sur ce site, la présence des éléments suivants :

- Restauration du chemin belvédère de la butte Baulac donnant une vision globale du site, avec un accès sur le premier palier de la parcelle, type rampe PMR, afin que chacun puisse accéder au site aisément et notamment les vélos.
- Zone pour stationner les vélos, ainsi qu'un petit parking de 10 places ombragé (pergola),
- Des terrasses conservées et mise en valeur avec murets en pierres sèches.
- De l'eau sous toutes ses formes pour valoriser les terrasses et apporter de la fraîcheur, avec une remise en service du puit présent sur la parcelle
- Ces anciens paliers nourriciers doivent avoir pour vocation d'inciter à la détente, à la décompression (lien avec le milieu aquatique). L'énergie dégagée par cet aménagement doit tendre vers le bien être pour tous (lieu intergénérationnel) pour adopter le *slow life*. Démarche en cours de la municipalité pour adhérer à *Cittaslow*¹.
- Ancien garage réhabilité pour accueillir des WC publics et des bornes à recharge pour les vélos électriques.
- Une grange ancienne à restaurer pour permettre les échanges et servir de lieu couvert lors d'intempéries,
- Dans le prolongement de cet édifice, une zone très boisée avec tables de pique-nique doit devenir un havre de fraîcheur pour les familles.

Les Itinéraires Artistiques du Pays Portes de Gascogne questionnent également la nécessité des changements de comportements liés à nos mobilités (touristiques, vie quotidienne...). Le projet culturel croise le projet mobilité du territoire, ainsi toutes les œuvres sont reliées entre elles par des parcours vélos. Le Pays Portes de Gascogne développe une spécificité en coopération avec des opérateurs locaux (offices de tourisme, tiers lieux ...) permettant de louer des Vélos à Assistance Electrique sur l'ensemble du territoire, et ainsi élargir le potentiel de publics se déplaçant à vélo dans un contexte géographique vallonné.

Ce futur site croise l'accueil d'une œuvre Art et Environnement, avec un nouveau lieu de loisirs pour les habitants, et une aire d'accueil (et de recharge) pour les VAE.

3 BESOINS ET EXIGENCES AUXQUELS L'OPÉRATION DOIT SATISFAIRE

3.1 DÉFINITION ET ENJEUX DU PROJET

Définition du projet

Le projet concerné par le présent cahier des charges est la conception et la réalisation d'une œuvre d'art sur le site identifié plus haut. Un aménagement de cette parcelle sera proposé concomitamment et une maîtrise d'œuvre paysagère sera recrutée en même temps que l'équipe artistique par le biais d'un autre appel d'offre. Si le projet le justifie, l'aménagement des abords immédiats de l'œuvre pourra également être proposé par l'artiste (tranche conditionnelle).

Dans le cadre de la commande de l'œuvre, l'artiste pourra se saisir d'une ou de plusieurs composantes des

¹ Cittaslow = une communauté de villes qui s'engagent à ralentir le rythme de vie de leurs citoyens et de s'engager dans une décroissance. Plus d'informations : www.cittaslow.fr

intentions d'aménagement de la parcelle pour faire sa proposition.

Il est attendu de l'œuvre qu'elle participe à l'aménagement et à l'attractivité de la parcelle, en symbiose avec les futurs aménagements paysagers, en soulignant par l'art les caractéristiques du site à savoir la position dominante avec une lecture souhaitée du territoire rural et la présence de l'eau.

Le thème de l'eau

La proposition devra mettre en avant la présence de l'eau sur le territoire Lectourois (maraîchage végétation spécifique, écoulements, puits, sources ...voir annexes), ainsi que tous les outils techniques ou de bon sens mis à la disposition de la population, pour économiser et valoriser cette ressource naturelle

Il est demandé que la préservation de la ressource en eau soit prise en compte (traitement des eaux pluviales, aménagement perméable des sols...).

L'œuvre pourrait également aider le visiteur à mieux appréhender les modifications apportées sur le milieu naturel, les paysages, l'agriculture au fil des saisons.

Nature de l'œuvre et durée de vie

L'œuvre devra avoir une durée de vie minimum de 20 ans.

L'intervention artistique ne doit pas se limiter à l'implantation d'une sculpture, mais doit privilégier une relation étroite entre l'expression plastique et l'aménagement paysager de la parcelle.

Une attention particulière sera portée à la qualité des matériaux utilisés et leur impact environnemental. La municipalité souhaite un projet et des aménagements sobres et respectueux du caractère patrimonial. D'une manière générale, on privilégiera l'utilisation de matériaux résistants, durables et faciles d'entretien. Le coût d'entretien de l'œuvre devra être précisé avec la proposition artistique.

Volonté de la commune vis-à-vis de l'œuvre

La commune souhaite, à travers ce projet, développer l'accès à la culture, renforcer la vie culturelle dans la cité et associer les lectourois à la création artistique.

Elle souhaite également répondre à un besoin en espace public de qualité et végétalisé à proximité immédiate du centre-ville afin que les habitants puissent s'y détendre et se ressourcer.

L'œuvre donnera une ambiance à cet espace public.

L'intérêt de ce projet réside dans la complémentarité de ses fonctions et dans la cohérence de ses objectifs : améliorer le cadre de vie des habitants, fixer de nouvelles populations et renforcer l'économie touristique du territoire par la valorisation du patrimoine naturel et de la biodiversité intégrée à une démarche artistique.

La création à venir devra s'inscrire à la fois dans le projet porté par la commune et constituer une nouvelle étape Art et environnement du territoire du Pays Porte de Gascogne en se saisissant avec conviction des questions relevant de la transition écologique, des bouleversements environnementaux et l'urgence d'agir.

Partenariats et concertation

La volonté de la mise en œuvre du projet du Parcours Art et Environnement sur ce site a poussé la commune à s'interroger sur la manière de rendre ce lieu vivant et attractif mais surtout source de bien-être. Pour ce faire, se sont associés : élus de la commune, le Pays Portes de Gascogne, la DRAC, le Centre d'art et de photographie de Lectoure, le CAUE, Arbre et Paysages 32, le département du Gers, la Région Occitanie ...

La concertation avec les habitants est également engagée. Une étude sur la qualité de vie à Lectoure menée dans le cadre de l'étude pour le Plan de Sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a montré une volonté

d'habitants, d'avoir un site respectueux de l'environnement dans lequel touristes et locaux pourront venir échanger, se ressourcer, se détendre et mieux identifier et apprécier le milieu qui les entourent. Il s'agira de poursuivre la concertation engagée avec les habitants, autour de ce projet.

Ce lieu permettra aussi d'élaborer des échanges avec les professionnels de l'enfance et de la jeunesse (Ecoles, Centre Aéré, Médiathèque Ludothèque Info Jeunes...) pour la mise en œuvre d'actions pédagogiques spécifiques auprès des plus jeunes. En adéquation, avec le Projet éducatif territorial de la Ville, et en complément du Verger des écoliers il est prévu de sensibiliser les enfants à la richesse et à la fragilité du patrimoine arboré et ainsi les responsabiliser à la protection de l'environnement par une action concrète et valorisante.

Le Centre d'art et de photographie de Lectoure pourra également jouer un rôle de médiateur entre l'œuvre et le public. D'autres associations pourront également s'inscrire dans l'animation de ce projet.

L'artiste s'appuiera autant que faire se peut sur les ressources locales (matériaux, savoir-faire, artisans, bénévoles), ou sur les entreprises compétentes. Les services techniques pourront jouer un rôle de conseil et d'accompagnement afin d'identifier les ressources.

Par ailleurs, les candidats proposeront des pistes afin d'associer les habitants à la réalisation du projet (axe de médiation artistique, ateliers, rencontres, conférences ...). Ces actions pourront être impulsées et menées avec les acteurs locaux.

Pendant l'élaboration de l'œuvre des rencontres et échanges avec les habitants seront à prévoir.

Ces éléments seront à affiner avec la maîtrise d'ouvrage au fur et à mesure de l'avancement des réflexions.

Des rencontres régulières avec le maître d'ouvrage et le comité de pilotage devront être programmées ainsi qu'un réel travail de concertation avec les acteurs locaux. Toutes évolutions éventuelles du programme durant la phase de conception feront l'objet d'un compte rendu détaillé et d'une validation par la maîtrise d'ouvrage.

3.2 RÈGLES D'URBANISME ET CONTRAINTES DIVERSES

RÈGLES D'URBANISME

La commune dispose d'un Plan Local d'urbanisme.

CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES ET GÉOTECHNIQUES

Ancienne étude paysagère : nature du sol, dénivelé (consultable en mairie)

RÉSEAUX

La parcelle dispose d'un accès à l'eau potable, le raccordement EDF sera programmé avec l'aménagement de la parcelle.

ACCÈS

L'accès à la parcelle se fera depuis l'avenue Ville de Saint-Louis.

Le projet devra respecter l'ensemble des exigences règlementaires liées à ce type d'aménagement. Il appartient à l'artiste d'aider et d'assister le maître d'ouvrage dans l'ensemble de ces démarches.

Les candidats devront prendre en compte les contraintes liées aux dispositions de la ZPPAUP ²(avis de

² Zone de protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

l'Architecte des Bâtiments de France requis) du fait du périmètre classé (covisibilités).

4 ÉTENDUE ET CONTENU DE LA MISSION

4.1 MISSION CONFIEE

Le présent marché est décomposé en deux tranches.

La tranche ferme est composée des éléments suivants : Conception et réalisation d'une œuvre d'art

La tranche optionnelle est composée des éléments suivants : Aménagement des abords immédiats de l'œuvre (si ce sont des aménagements qui amènent à s'imprégner de l'esprit de l'œuvre).

4.2 DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE LA MISSION

TRANCHE FERME

Conception de l'œuvre

La conception de l'œuvre permet au maître d'ouvrage et au comité de pilotage d'arrêter le parti d'ensemble de l'ouvrage.

Elle a pour but d'identifier les matériaux et artisans à associer dans la phase de réalisation.

Elle permet également de définir si des aménagements immédiats sont à prévoir et s'ils doivent être réalisés par l'artiste et son groupement ou le maître d'œuvre en charge de l'aménagement de la parcelle.

Réalisation de l'œuvre

L'artiste ou groupement retenu pourra réaliser son œuvre en travaillant avec les artisans de son choix, en privilégiant les ressources locales.

TRANCHE OPTIONNELLE

Aménagement des abords immédiats de l'œuvre

Si les aménagements immédiats sont nécessaires à la bonne compréhension ou intégration de l'œuvre, ils pourront être réalisés par l'artiste ou son groupement.

5 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date limite de remise du dossier de candidature : 27 août 2021 à 17 heures

Choix des trois artistes qui réaliseront une étude : 3 septembre 2021

Date de remise des trois études détaillées : 22 octobre 2021

Date prévisionnelle de réalisation : avril 2022

| | Œuvre | Aménagement des abords | Demandes de subventions |
|-------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| 18 juin 2021 | Lancement appel d'offre | Rédaction du cahier des charges | |
| 27 août 2021 | Remise des candidatures | | |
| 1 septembre 2021 | Analyse des candidatures (GT) | | |
| 3 septembre 2021 | Sélection des 3 artistes : COPIL | Validation du cahier des charges | |
| 7 septembre 2021 | Visite sur site avec 3 artistes | | |
| 22 octobre 2021 | Remise des 3 études détaillées | | |
| 25 octobre 2021 | Analyse des offres (GT) | | |
| 27 octobre 2021 | Choix de l'artiste : COPIL | | |
| 29 octobre 2021 | Présence de l'artiste pour sélection du MOE | Sélection du maître d'œuvre | |
| 15 décembre 2021 | | Remise d'un estimatif de dépenses | |
| Janvier/mars 2022 | Autorisation d'urbanisme | Lancement marché de travaux | Programmation Leader + réponse Etat et Région |
| Avril 2022 | Réalisation de l'œuvre | Aménagement des abords | |

6 ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

Le budget de réalisation de l'opération est estimé à environ 80 000 euros HT. Le plan de financement de l'opération est en cours de montage. Les partenaires potentiels sont l'Europe (fonds Leader via le Pays Portes de Gascogne), le Ministère de la Culture au titre de la commande publique, le Conseil Régional Occitanie, et la commune de Lectoure.

Ce budget de 80 000 € HT comprend :

La rémunération de l'artiste pour le suivi de la réalisation incluant des temps de rencontres avec les habitants, les réunions avec la maîtrise d'ouvrage, comprenant notamment la réunion pour le choix du paysagiste, les réunions de suivi et de validation des propositions de l'artiste par la maîtrise d'ouvrage.

La production de l'œuvre, incluant la rémunération de prestataires associés à l'artiste pour des travaux de réalisation (matériaux, transports...) ; si nécessaire les frais de consultation d'un bureau de contrôle pour vérifier l'installation.

Les frais de déplacement, hébergement et restauration de l'artiste

Les réunions de concertation avec la maîtrise d'œuvre de l'espace public.

L'artiste devra documenter le processus de création et le chantier (photos, vidéos, croquis, etc...).

La fourniture pour le maître d'ouvrage d'une notice d'entretien et dans le cas d'une œuvre fonctionnelle, son coût de fonctionnement.

7 ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

7.1 RENSEIGNEMENTS SUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la commune de Lectoure, représentée par son Maire, Xavier BALLENGHIEN.

Les coordonnées du maître d'ouvrage sont les suivantes :

Hôtel de ville
Place du Général de Gaulle
32700 LECTOURE
Tél : 05.62.68.70.22
www.lectoure.fr

Représentant : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Renseignements techniques et administratifs : Olivier ROUSSY, DGS

7.2 PILOTAGE DE L'OPÉRATION

Le comité technique

Son rôle :

- Il accompagne les collectivités souhaitant s'investir dans le projet Art et environnement impulsé par le Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne. Le comité technique réalise en amont le travail de préparation : instruction technique du dossier, expertise artistique, etc.

Ses membres :

- Il est composé de personnes ressources et expertes : CAUE, Arbres et Paysages, le Centre d'art et de Photographie de Lectoure, la DRAC (conseiller pour les Arts Plastiques) et un artiste associé.

Le comité de pilotage

Son rôle :

- Le comité de pilotage veille à la cohérence du projet, croisant expertises environnementales, artistiques, aménagement, etc. Il est chargé d'accompagner et d'aider le porteur de projet local à la décision sur les questions artistiques.

Ses membres :

- Le comité de pilotage, présidé par le maire de Lectoure, maître d'ouvrage du projet, est constitué de : l'ensemble des membres du comité technique, un représentant de Culture Portes de Gascogne ou du Pays Portes de Gascogne, un représentant du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne et d'un représentant de la communauté de communes, un représentant de l'équipe de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement, un expert dans le domaine artistique.

Le comité pourra être élargi, au besoin, à d'autres acteurs à l'occasion de comités plus techniques. La maîtrise d'ouvrage se réserve la possibilité d'associer aux comités de pilotage et comités techniques des éventuelles expertises utiles à la bonne avance du projet. Lors de la réunion du COPIL pour le choix de l'artiste peuvent être invitées : une commissaire d'exposition indépendante ainsi qu'une chargée de mission art contemporain de la direction de la culture et du patrimoine à la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée.

C'est l'artiste qui aura toute latitude pour définir son rayon d'action en fonction du parti choisi et de l'œuvre qu'il va soumettre au comité. Dès que l'artiste sera retenu, le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords sera lancé en intégrant le choix artistique. Il sera demandé à l'artiste retenu de participer à la sélection du maître d'œuvre.

La réalisation de l'œuvre artistique devra s'articuler avec les travaux d'aménagement. Pour la réussite du projet global, le maître d'ouvrage réunira dès le début de la mission l'artiste et le maître d'œuvre chargé des travaux d'aménagement de la parcelle afin de lui indiquer s'il souhaite intégrer les abords immédiats à l'œuvre ainsi que certains accès menant à sa réalisation.

Des réunions tripartites regroupant maître d'ouvrage, artiste et maître d'œuvre de l'aménagement de la parcelle devront être planifiées régulièrement de façon à mener de concert et en pure harmonie la réalisation de l'œuvre et les travaux d'aménagement de la parcelle. Ces réunions seront planifiées et organisées par le maître d'ouvrage. Un planning prévisionnel sera remis aux prestataires retenus et aux partenaires dès le début de la mission.

7.3 ÉTUDES ET DOCUMENTS DISPONIBLES

Etude 2020 en annexe
PLU en annexe

En tout état de cause, le maître d'ouvrage mettra à la disposition de l'artiste les documents en sa possession nécessaires à la réalisation des études et facilitera en tant que de besoin l'obtention auprès des autres organismes compétents des informations et renseignements dont le titulaire pourra avoir besoin.

7.4 MÉTHODE D'EXÉCUTION

La mission de l'artiste ou son groupement débutera par une réunion du comité de pilotage permettant la présentation du candidat retenu, de sa méthodologie ainsi que des délais de réalisation.

Chaque phase comprendra une réunion technique intermédiaire de cadrage et une réunion du comité de pilotage. Une réunion de restitution finale se tiendra également devant le comité de pilotage.

Des réunions supplémentaires du comité de pilotage ou du comité technique pourront être programmées en fonction des besoins.

Il est rappelé que les réunions ci-dessus mentionnées devront être incluses, frais de déplacement compris, dans le montant forfaitaire. Dans son budget, l'artiste aura indiqué le coût prévisionnel d'une éventuelle réunion supplémentaire.

7.5 LIVRABLES À REMETTRE PAR L'ARTISTE

Pour la tenue de chaque comité de pilotage et comité technique, le titulaire devra :

Préparer l'ensemble des éléments et/ou documents supports de réunion ;

Participer physiquement à l'animation des réunions ;

Présenter les analyses, réflexions et propositions ;

Rédiger l'ensemble des comptes rendus et assurer leur diffusion aux personnes composant le comité de pilotage et/ou le comité technique.

ITINÉRAIRES ARTISTIQUES

EN PAYS PORTÉS DE GASCOGNE

GERS-OCCITANIE

ITINÉRAIRES ARTISTIQUES EN PAYS PORTÉS DE GASCOGNE (GERS-OCCITANIE)

CE SONT LES HABITANTS DU TERRITOIRE, VIA LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS PORTÉS DE GASCOGNE, QUI ONT IMPULSÉ LE PREMIER PROJET DE CRÉATION D'ŒUVRE ART & ENVIRONNEMENT. CETTE DÉMARCHE VISE À SENSIBILISER LE PUBLIC AUX BOULEVERSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX TOUT EN L'INVITANT À DÉCOUVRIR LE GERS AUTREMENT. CETTE PREMIÈRE INITIATIVE A ÉTÉ SUIVIE QUELQUES ANNÉES PLUS TARD PAR LA CRÉATION DE FRESQUES MURALES

QUI EMMÈNENT DANS LES PETITS VILLAGES DU GERS DES FORMES ET DES COULEURS VENUES D'AILLEURS. TOUTES LES ŒUVRES ACCUEILLIES SUR CES DEUX CIRCUITS SONT ORGANISÉES COMME DE VÉRITABLES RÉSIDENCES ARTISTIQUES ALLIANT CRÉATION ET RENCONTRE AVEC LES PUBLICS : DÉBATS, ATELIERS, PROJECTIONS, CONFÉRENCES. LES HABITANTS DEVIENNENT ACTEURS ET AMBASSADEURS DES PROJETS.

ART ET ENVIRONNEMENT

LES ŒUVRES ART ET ENVIRONNEMENT RÉSONNENT AVEC L'URGENCE D'AGIR. LES PROPOSITIONS CONÇUES PAR LES ARTISTES DONNENT À RÉFLÉCHIR, À OBSERVER, À SE POSER, À CONTEMPLER, ET À FAIRE SENS AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT. HÉRITIÈRES DU MOUVEMENT LAND ART, LES ŒUVRES QUI JALONNENT LES PARCOURS ART & ENVIRONNEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC LA COMPLICITE DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

FRESQUES MURALES

PARCOURS TYPOGRAPHIQUES, LETTRAGES, MURALISME. AUTANT DE FORMES D'EXPRESSIONS URBAINES INHABITUELLES DANS DES VILLAGES URJUNX AU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL. CHAQUE VILLAGE A SON HISTOIRE. CHAQUE VILLAGE A TROUVÉ SON STYLE GRAPHIQUE.



Yané

Route de Moias, Villefranche d'Astarac

Yané (« toit » en japonais) a été réalisée par l'artiste japonais Teruhisa Suzuki lors d'une résidence en octobre et novembre 2022. Elle forme un grand éventail de 10 mètres de diamètre posé à flanc de coteau le long d'un chemin de randonnée au-dessus de Villefranche. L'éventail est constitué de longues planches de chêne découpant « ciel » cyclopéen fait de branchages entroulés. Le regard est orienté sur le village et englobe la chaîne des Pyrénées.



Chicha

Rue du Paper, Saint-Clar

Thomas et Antoine ont rencontré lors d'un voyage en Amérique du Sud en 2015 les deux artistes Hellu et Verferson, du duo Ruta Mare et de là a germé l'idée d'un projet artistique en commun à la co-Chicha (issu des quartiers périphériques de Lima, capitale du Pérou). La Chicha c'est un art du peuple pour le peuple. Le mot même désigne aux yeux des « bien-penseurs » le chaos et le « mauvais goût » des classes populaires, mais pour les artistes qui la pratiquent, il est synonyme d'invention, d'audace et d'invention.



The Hunt

Salle des fêtes, Beaupey

Fresque à la lisière de la campagne, lieu de passage de nombreux animaux, l'artiste nous tire son regard sur le rapport entre l'homme et l'animal. Il bouscule ici nos visions, l'homme est lapin dans l'ombre du loup hybride d'humanité. Influencé par les classiques de la peinture, l'imagerie underground des années 80 à aujourd'hui, ou plus largement par « l'art populaire », Kazy-K, artiste nantais né en 1984, n'hésite pas à détourner de manière incisive certaines iconographies sacrées.



Kazé

Forêt de Saint-Elix d'Astarac

Kazé (« vent » en japonais), réalisée par l'artiste Teruhisa Suzuki au printemps 2023, représente un cyclone prisonnier des arbres au cœur de la forêt et symbolise la force du vent. Elle s'inscrit dans l'histoire du site comme un pied d'arrêt à la tempête. Kazé qui en 2009 a emporté 150 arbres centenaires. L'œuvre est constituée de branchages tressés sur un treillis soudé tenu entre plusieurs arbres, non loin d'une clairière avec une magnifique et imposant chêne tricentenaire.



Sens Dessus Dessous

Parcours dans le village, Tournecoupe

Née dans l'âme de l'artiste toulousain Thomas Deudé et développée en collaboration avec Stéphane Castet, « Sens Dessus Dessous » replace le travail artisanal de la lettre dans un acte artistique à l'œuvre. Chaque lettre se reproduit, se disperse, se transforme et se dédouble de tout sens. Elle se libère pour faire œuvre. En ressort un parcours typographique onirique ludique en forme d'hommage au patrimoine du village. Amuse-vous à retrouver les lettres de Tournecoupe éparpillées dans tout le village!



Je reste là

Rue de la grande côte, Castillon-Savès

À Castillon Savès l'artiste toulousain Jérôme Soullait a créé un paysage qui accompagne « La Grande Côte » et se fonde avec la végétation environnante, comme une coulée et une rampe qui mène ou débouche par le paysage existant. Le motif s'échappe du mur et se répand sur les pierres environnantes comme si se prolongeait à l'extérieur de lui-même. L'espace est délibérément ouvert, il provoque une sensation de flottement qui laisse le champ libre au regard du spectateur.



La Nourrice

Grand rue, Aubiet

Olivier Nattes, l'artiste, s'est inspiré du caractère autonome et plastique de la nature pour transformer la parcelle du jardin public d'Aubiet en un jardin fort comestible et habitable. L'ambition de cette œuvre est d'allier plus loin et de créer un type d'espace nouveau. C'est à la fois une expérience sociale, botanique, agronomique et esthétique. « La Nourrice », projet initié en 2024, se propose d'habiter la terre autrement.



Tout un poème

Parcours dans le village, Lomez

Trois artistes du collectif Bayah (Mylene Mendès et Rémi) lors d'une résidence ayant eu lieu en 2017, se sont appropriés les murs de Lomez afin de croquer et mettre en valeur le patrimoine remarquable de la ville et l'art mural. Au programme, des fresques collectives, des interventions graphiques ainsi qu'un parcours urbain de fresques conçues à partir d'écrits de poésie contemporaine proposés par la Maison des Écritures.



The Inside Mess

Place Compostelle, L'Isle-Jourdain

Cette fresque est le fruit d'une coproduction entre les artistes nantais Pedro et Kazy-K, réunis au sein du collectif 100 Pression. Peinte après leurs œuvres individuelles à Clermont-Savès et Beaupey, elles font suite à la rencontre entre les artistes et les habitants de la Gascogne Toulousaine lors d'une série d'ateliers ayant eu lieu à la MJC La Maison, dont les murs conservent encore les souvenirs.



Suite de Pan

Chemin de la biodiversité, Fleurance

Suite de Pan, œuvre créée en 2018 par l'artiste Thierry Boulanger, est un observatoire de la biodiversité en danger. Après une démolition dans la canopée, où nous faisons l'expérience de notre corps avec la gravité, nous découvrons en détail les gravures découpées le globe de nouvelles constellations y sont dessinées d'après la forme d'espèces disparues ou en voie de disparition. Ces constellations ont été imaginées par l'artiste avec les enfants de Fleurance.



Duck Face

Halle au Gras, Gimont

L'œuvre de l'artiste toulousain Yves Van Hilt a été l'occasion de voir naître un univers atypique sur les murs de la Halle au Gras, lieu central et moteur de la vie gimoisienne. Ce bâtiment se pare donc d'une œuvre unique, créée spécialement pour lui. Le calendrier, devient l'homme et vice versa. Les avions en papier volant dans le ciel, sont un clin d'œil à l'aéronautique, secteur d'activité du territoire gimois.



Je reste là

Mairie, Séguéville

Paysage onirique composé de bussons et bocaux, réalisées au non, qui se déploient sur et en dehors de la surface circulaire du mur, cette œuvre du toulousain Jérôme Soullait poursuit le travail entamé par l'artiste dans sa série « Je Reste Là » : inviter le spectateur à se plonger dans des lieux végétaux, y rester quelques temps et peut-être se perdre un peu dans ces motifs, débattants ou se poursuivant dans un ailleurs, nous laissant libre d'imaginer leur prolongement.



PROJETS À VENIR

FRESQUES MURALES

Horizon Printemps 2021 (Sarrant)

Horizon 2021 (Sempesserre)

ART & ENVIRONNEMENT

Horizon 2021 (La Romieu)

Horizon 2022 (Lectoure)



Gers, LE COMPLEXE DES JOURS HEUREUX



La créature du lac

Office de Tourisme, L'Isle-Jourdain

« La créature du lac », fresque peinte par Virginie Luce en 2020 rend hommage au patrimoine culturel et géographique de L'Isle-Jourdain. La silhouette de profil, aquatique et androgyne, mi-poisson, mi-serpent, évoque l'image de « s'ermeeu » des encyclopédies Larousse, dont les différentes versions chronologiques sont exposées à L'Isle-Jourdain dans la Maison Claude Augé, créateur du Petit Larousse illustré. Les motifs présents dans l'œuvre sont autant de références à cette iconographie.



Portrait

Médiathèque, Pujaudran

Fresque de l'artiste Amandine Uruty réalisée à Pujaudran en septembre 2020. Il s'agit d'une rencontre à la fois mélancolique et burlesque entre l'histoire de la commune, lieu de passage aux portiers de la Gascogne notamment, et l'histoire personnelle de l'artiste, oiseau d'Azur. Comme dans un journal intime cette fresque est bordée de références à des rencontres et à des moments de sa vie.



La Danse

Chemin du château, Clermont-Savès

Cette fresque, réalisée par Pedro Richardo en 2020 est une référence aux éléments composants l'univers de l'artiste nantais : les années 80, la culture skate, l'univers des comics US, la peinture du 'XO' éticlé jusqu'au graffiti des années 90. Les couleurs, les formes et les matières utilisées sont comme un langage singulier, un jeu incessant entre abstraction et figuration. Cet univers a été enrichi des apports des habitants de la commune, intégrés par l'artiste dans les différents motifs utilisés.



Signes

Foyer Rural, Mauvezin

L'univers graphique et la technique de Loraine Motté se développent en Amérique du Sud et notamment au Chili où elle réside à partir de 2014, au cours de collaborations avec d'autres peintres et graveurs avec qui elle a découvert des techniques nouvelles allant de la sérigraphie au tatouage en passant par le « marabismo ». Les « signes » qui composent cette œuvre, réalisée à l'automne 2020, sont inspirés des ateliers réalisés avec les élèves de l'école primaire et du collège de Mauvezin.



Historique du projet

Le Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne a impulsé en 2009 une réflexion pour la mise en œuvre d'un projet reliant art et environnement à l'échelle du Pays.

Les élus du Pays Portes de Gascogne ont validé ce projet au conseil d'administration du 5 novembre 2010, permettant d'accéder aux fonds européens Leader pour le financement de projets s'inscrivant dans cette dynamique.

La création d'un parcours d'œuvres sur le Pays Portes de Gascogne

Le souhait est de créer un parcours d'œuvres contemporaines à travers le Pays Portes de Gascogne. Elles auront en commun de se manifester à ciel ouvert. L'enjeu pour le territoire est de faire naître sur le Pays Portes de Gascogne un nouveau centre d'intérêt artistique, culturel, touristique, patrimonial et paysager, en impliquant les acteurs locaux, et en reliant l'art et la nature.

Les deux premières réalisations par Teruhisa Suzuki : Yane et Kaze

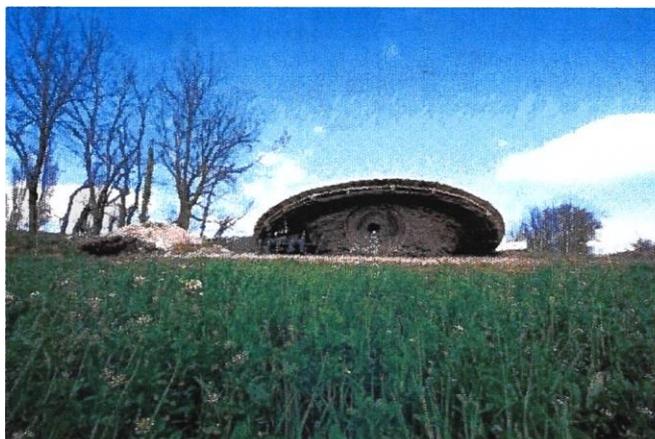
Les deux premières réalisations sont installées à Villefranche d'Astarac (Yane) et Saint Elix d'Astarac (Kaze) sur le sud du Pays Portes de Gascogne, elles ont été réalisées par l'artiste japonais Teruhisa Suzuki en 2012 pour la première œuvre et en 2013 pour la deuxième. Ce premier projet a été porté par la Communauté de Communes des Coteaux de Gimone (aujourd'hui fusionnée avec une autre et devenue communauté de commune des Coteaux Arrats Gimone).

Un sentier de randonnée relie les deux œuvres et lui confère un atout touristique supplémentaire.

La participation des citoyens et des élus locaux à la conception des œuvres, est un élément fondamental de cette réalisation. On peut estimer aujourd'hui leur investissement à 3 500 heures de bénévolat.

Les habitants sont aujourd'hui ambassadeurs de ces œuvres d'art, qui reçoivent un public toujours plus nombreux, et bien au-delà de Midi-Pyrénées.

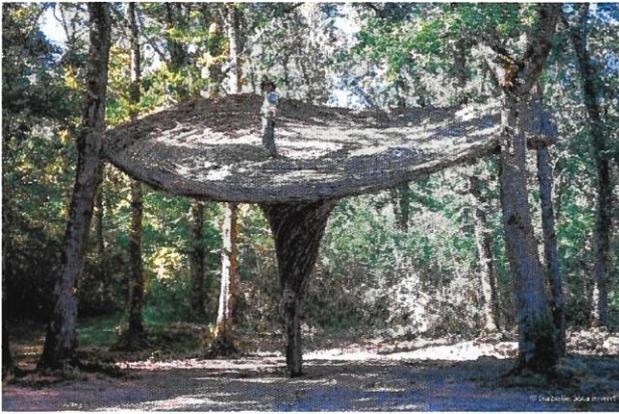
Ces projets ont reçu le soutien de la Drac Midi-Pyrénées, du Conseil Régional Midi-Pyrénées, et les fonds européens Leader via le Pays Portes de Gascogne.



Yane, Villefranche d'Astarac



Yane, vue intérieure



Kazé, Saint-Elix



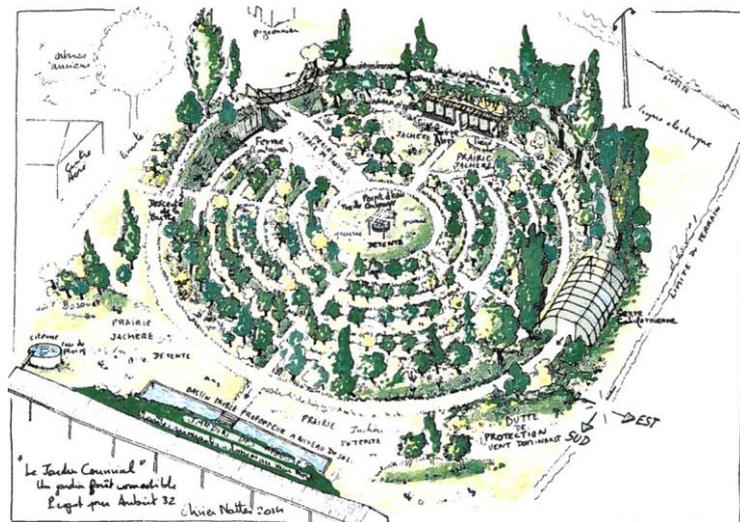
Kazé, Saint-Elix

La troisième réalisation, jardin « La Nourrice » par Olivier Nattes

Cette troisième réalisation est portée par la commune d'Aubiet et réalisée par l'artiste Olivier Nattes, installé à Marseille.

Il s'agit d'aménager un jardin public en jardin nourricier, basé sur un principe écologique et participatif inspiré de la permaculture.

Ce projet a reçu le soutien du Ministère de la Culture au titre de la commande publique, la Drac Midi-Pyrénées, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, les fonds européens Leader via le Pays Portes de Gascogne.



La proposition d'Olivier Nattes consiste à s'inspirer du caractère autonome et plastique de la nature pour transformer la parcelle en un jardin forêt comestible et habitable. Cette œuvre monumentale prend la forme d'une grande clairière arborée de cinquante mètres de diamètre, protégée au nord par une grande butte, sorte de pli géologique, qui contient une serre refuge, destinée à observer la nature, à créer des rencontres et du lien intergénérationnel autour de pratiques liées à un rapport différent à l'environnement, comme une sorte de levier écosophique.

La quatrième réalisation, « Suite de Pan » à Fleurance, par Thierry Boutonnier

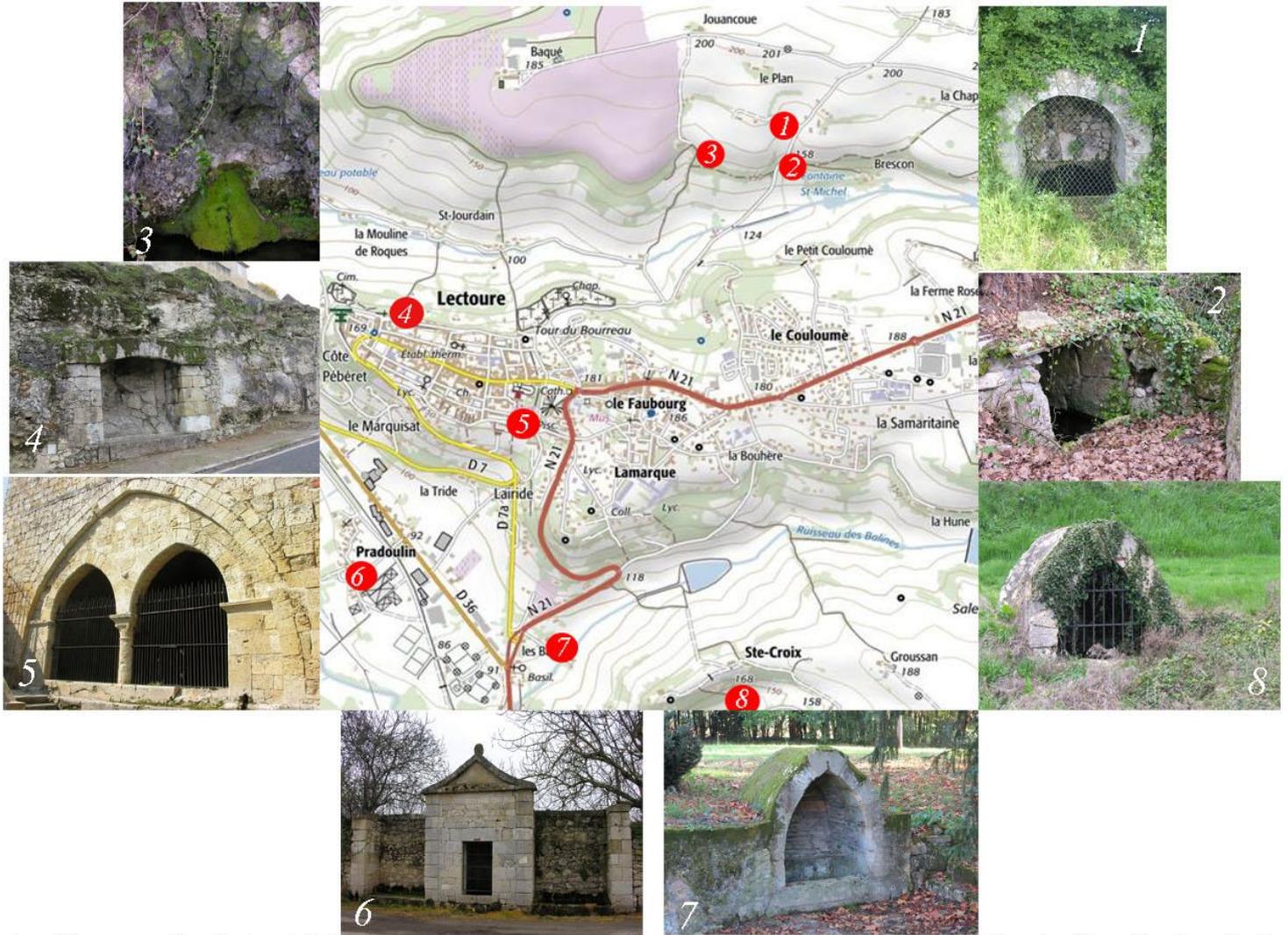
Suite de Pan est un observatoire de la biodiversité en danger niché dans un chêne. On y trouve un globe céleste contemporain gravé de nouvelles constellations dessinées d'après la forme d'espèces disparues ou en voie de disparition. En projetant la biodiversité dans la voûte céleste, l'œuvre valorise la richesse du vivant et rappelle les liens d'interdépendance entre l'infiniment grand et l'infiniment petit.

Elle a été imaginée en collaboration avec Philippe Heeb, chercheur au laboratoire « Evolution et diversité biologique » avec le soutien logistique de l'association COAL Art et écologie. Cette création originale a été l'occasion d'imaginer avec les enfants de Fleurance de nouvelles constellations représentant des espèces disparues ou en voie de disparition. Agrippé à un chêne vigoureux, à 7m du sol, cet observatoire de la biodiversité locale et globale est un outil pour diagnostiquer l'état écologique du milieu.

Elle raconte la tragédie en cours, cette crise d'extinction massive qui doit nous avertir.

Cette œuvre a été inaugurée le 20 octobre 2018.

Les Fontaines



1 : Charron ; 2 : Saint-Michel ; 3 : Rajocan ; 4 : Saint-Esprit ; 5 : Hountélie ; 6 : Pradoulin ; 7 : Las Balines
8 : Sainte-Croix

Ville de Lectoure, Inventaire général Région Occitanie

32. Lectoure

Claude Ydron (rue)



Fontaine Hountélie

Notice succincte

L'eau de trois sources, sans doute connues dès l'Antiquité, est recueillie dans un bassin ainsi couvert depuis le début du 13e siècle. Le caractère exceptionnel de cette fontaine provient du fait qu'elle est inscrite dans les remparts élevés à la fin du siècle. Du décor peint intérieur, il ne subsiste aujourd'hui que de maigres vestiges.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA00038818

Date de l'enquête

1979

Date(s) de la rédaction de la
notice 1979 ; 2014

Date de la dernière mise à jour
2017/01/06

Auteur(s) de la notice

Prost Gaëlle

Copyright

(c) Ville de Lectoure ; (c) Inventaire général
Région Occitanie Type d'étude inventaire
topographique Type de notice

Œuvre sélectionnée

Localisation

Références cadastrales

1824 M7 1668 ; 2013 CK 465

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0509218 ; 6317706

Milieu d'implantation en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

4e quart 12e siècle (?) ; 13e siècle (?)

Notice historique

Le nom de Hountélie signifierait "Fontaine d'Elie" (de "hount", fontaine en gascon) ou "terroir abondant en sources" (de "Hountaliu"). La fontaine est alimentée par trois sources souterraines connues depuis l'Antiquité et sans doute aménagées dès cette époque. Sous sa forme actuelle, la fontaine est datable du début du 13e siècle. Par son couvrement, elle ressemble aux fontaines construites dans la région à la même époque, en périphérie de ville. Bien que située plus au sud, par un décrochement, elle est intégrée au rempart élevé à la fin du 13e siècle, mais elle n'ouvre qu'à l'extérieur de la fortification, ce qui est assez exceptionnel. Au 15e siècle, on protège la fontaine par une grille et des canonnières percées à l'étage. Ce niveau supérieur a accueilli un garde puis le "fountainier" chargé de l'entretien. Au milieu du 18e siècle, l'eau est conduite à la Tannerie Royale située en contrebas. Faisant un rapprochement avec des statues de la déesse trouvées dans les environs, les érudits de la fin du 19e siècle rebaptisent la fontaine du nom de "Diane". Le décor peint qui, au Moyen Age, recouvrait le mur du fond et celui situé entre les deux voûtes n'est plus qu'à l'état de vestige aujourd'hui.

Description

Matériau(x) du gros-œuvre

Calcaire ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture

tuile creuse Voûtement(s)

Voûte en berceau plein-cintre ; voûte en berceau brisé

Notice descriptive

Bien que visiblement écrêté, l'édifice mesure encore 10 mètres de haut. Le bassin à rebords moulurés est en grès rouge, un matériau choisi pour sa robustesse et sa couleur. Il est couvert par deux voûtes en berceau, celle de devant étant plus haute et brisée, alors que celle du fond est en berceau plein cintre. La façade est composée d'une grande baie géminée divisée par une colonne (chapiteau à crochets), surmontée d'un arc brisé. Une grille en fer forgé à pointes fleurdelysées ferme l'accès. A l'Est, un couloir-aqueduc long de 24 mètres apporte l'eau de la plus importante source. L'espace dallé situé devant la fontaine constitue le "trop-plein". Le petit canal qui le traverse en diagonale alimente l'abreuvoir situé en contrebas, à l'Est, et la Tannerie Royale située au sud.

Technique(s) du décor

Sculpture ; ferronnerie ; peinture (étudiée dans la base Palissy)

Intérêt et protection(s)

Protection(s) au titre des Monuments historiques

1925/12/11 : inscrit MH

Référence de la notice des Monuments historiques

PA00094839

Statut juridique

Statut de la propriété

Propriété de la commune

Documentation

Sources

Archives municipales de Lectoure : 3N1.

Bibliographie

Collectif dirigé par Maurice BORDES, "Sites et monuments du Lectourois", C. Lacour éditeur, Nîmes, 1974.

Illustrations



Fig. 1 - Elévation sud.



Fig. 2 - Extrait du plan cadastral 1824.



Fig. 3 - Escaliers et trop-plein (vue Est).



Fig. 4 - La baie géminée.

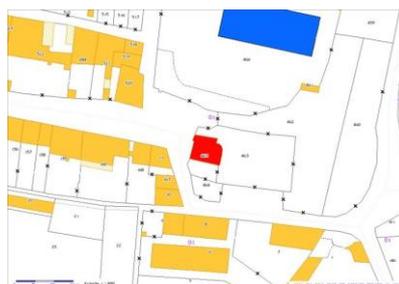


Fig. 5 - Extrait du plan cadastral 2010.



Fig. 6 - Le bassin.



Fig. 7 - Mur situé entre les deux voûtes : détail la peinture. (vue Est).



Fig. 8 - Détail du chapiteau de la baie géminée (vue Est).

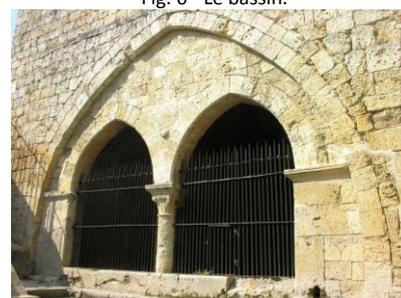


Fig. 9 - 1er niveau : élévation sud. d'un vestige de



Fig. 10 - Vue d'ensemble sud.



Fig. 11 - Les deux robinets en bronze.



Fig. 12 - 2nd niveau : vue nord-est.



Fig. 13 - Elévation ouest (vue nord-ouest).



Fig. 14 - Le sol du trop-plein (vue sud).

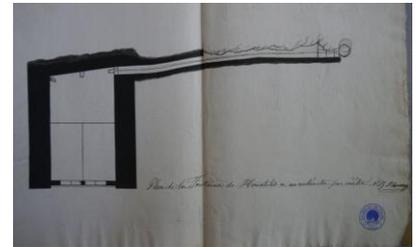


Fig. 15 - Plan d'E. Camoreyt, 1875.



Fig. 16 - L'Abreuvoir (vue Est).



Fig. 17 - Elévation ouest (vue sud-ouest).



Fig. 18 - Les deux voûtes.



Fig. 19 - Détail du chapiteau de la baie géminée (vue ouest).



Fig. 20 - La maçonnerie en grès rose foncé du bassin.



Fig. 21 - Les escaliers (vue Est).



Fig. 22 - Le couloir-aqueduc (vue ouest).

Moulins et Tanneries



1 : Mouline de Bazin ; 2 : Moulin de Repassac ; 3 : Mouline de Roques ; 4 : Mouline Saint-Jourdain ; 5 : Mouline de Belin
6 : Tannerie du Pont-de-Pile ; 7 : Manufacture royale ; 8 : Moulin de Saint-Gény

Ville de Lectoure, Inventaire général Région Occitanie

32. Lectoure

Claude Ydron (rue)



Tannerie royale

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA00038816

Date de l'enquête

1979

Date(s) de la rédaction de la notice

2009

Date de la dernière mise à jour

2017/01/06

Auteur(s) de la notice

Bonhôte Jérôme ; Prost Gaëlle

Copyright

(c) Ville de Lectoure ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude inventaire topographique

Type de notice

Œuvre sélectionnée

Localisation

Références cadastrales

1824 M5 824 ; 2010 CL 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0509401 ; 6317651/0509401 ; 6317617/0509358 ; 6317625/0509363 ; 6317661/0509401 ; 6317651

Milieu d'implantation en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

3e quart 18e siècle

Année(s)

1754

Justification de la date

Porte la date ; daté par travaux historiques

Auteur(s) de l'œuvre

Racine Pierre (architecte)

Justification de l'attribution

attribution par travaux historiques

Notice historique

Située au sud-est de la ville dans un ancien quartier de tanneurs au pied des remparts, la tannerie royale de Lectoure est construite en 1752 par l'architecte Pierre Racine pour les frères Duclos riches négociants toulousains. Vraisemblablement mise en service en 1753, elle reçoit officiellement le titre de manufacture royale en 1754. Un inventaire de 1758 dénombre 139 bacs circulaires et rectangulaires en pierre. Cette activité de tannerie se poursuivra durant la première moitié du 19e siècle. Dans un style résolument néoclassique comme le furent grand nombre de manufactures royales de renom, sa qualité architecturale très soignée se veut le gage de la qualité irréprochable de sa production industrielle. Décrite comme exemplaire de son temps dans l'ouvrage du 19e siècle de Figuiet sur "Les Merveilles de l'Industrie", elle est un des rares témoins de manufacture royale de la région. En 1824, date du cadastre ancien, les quatre bâtiments manquants aujourd'hui sont déjà détruits.

Description

Matériau(x) du gros-œuvre

Calcaire ; pierre de taille ; moellon

Matériau(x) de couverture

Tuile creuse ; tuile plate ; tuile en

écaille Nombre d'étages ou de

vaisseaux étage de soubassement ; 1

étage carré Type d'élévation élévation

à travées Escalier(s)

Escalier de distribution extérieur : escalier droit, en maçonnerie ; escalier de distribution extérieur : escalier en fer-à-cheval, en maçonnerie Notice descriptive

La moitié des bâtiments composant cette imposante manufacture sont détruits. A l'Est, le bâtiment qui regroupait des fonctions de logement, d'administration et de direction a été conservé. Côté ville l'entrée du discret portail nord est la seule à porter encore l'inscription gravée sur une plaque en marbre "MANUFACTURE ROYALE" avec un décor fleurdélié enveloppé de feuilles d'acanthé et surmonté de la couronne royale. De cette porte on descend dans la cour nord par un escalier en hémicycle à double volée, en pierre de taille, avec rampe en fer forgé. On peut y lire gravée du côté de la loge du concierge, l'invitation à se présenter : "1754 parle av svise". A l'opposé, côté sud, se trouve la porte d'entrée principale, monumental arc de triomphe en pierre de taille par où transitaient les marchandises. Dans l'axe du portail, le porche séparant les deux cours est couronné d'un fronton curviligne où s'inscrivait l'horloge rythmant le temps du travail, surmonté de trois cloches dans une armature en fer forgé prolongé d'une vierge encadrée de deux anges jouant de la trompette.

A l'ouest, le bâtiment qui contenait des cuves, des séchoirs, des étuves et des greniers a été conservé mais transformé en habitation. Au nord, le magasin des écorces a été transformé en garages. Au sud, quelques vestiges de cuves, autrefois couvertes ou à l'air libre, parsèment ce qui est aujourd'hui un jardin.

Technique(s) du décor ferronnerie

Etat de l'œuvre

Établissement industriel désaffecté

Intérêt et protection(s)

Protection(s) au titre des Monuments historiques

2006/02/22 : inscrit MH

Précisions sur la protection

La parcelle CL 1 est inscrite en totalité. La protection porte sur les "deux cours et l'allée qui y conduit, ses deux portails, son escalier avec sa rampe en fer forgé et ses murs de soutènement au sud, à l'exclusion du bâtiment moderne à l'ouest".

Référence de la notice des Monuments historiques

PA32000020

Intérêt de l'œuvre

à signaler

Statut juridique

Documentation

Sources

Archives municipales de Lectoure : 1S3 (Plan de Lectoure réalisé en 1880 d'après celui dressé par P. Bourguignon au 18e siècle).

Avis du service Patrimoine

Les extérieurs et les étuves ont été vus.

INTERET GENERAL : tannerie construite en 1752.

GROS-OEUVRE : conserver les élévations et ouvertures (excepté le bâtiment 20e côté ouest de la cour nord).

SECOND-OEUVRE : rampes en fer forgé, cloches, girouettes, cuves en pierre, décor sculpté et inscriptions sont à conserver.

ELEMENTS REMARQUABLES :

Illustrations



Fig. 1 - Une conduite en terre-cuite.



Fig. 2 - Partie production : intérieur d'une des deux étuves (trous pour les perches).



Fig. 3 - Partie production : voûte en brique d'une des deux étuves.



Fig. 4 - Partie production : élévation sud de l'ancienne "salle basse".



Fig. 5 - Partie administrative : porche du bâtiment principal (vue sud).



Fig. 6 - Partie administrative : escaliers du bâtiment principal (cour sud).



Fig. 7 - Partie administrative - navillon ouest du bâtiment principal.



Fig. 8 - Mur de clôture ouest (bouche d'évacuation dans le carrelot).



Fig. 9 - Mur de clôture ouest et carrelot (vue nord).



Fig. 10 - Angle sud-ouest de la clôture (deux appareils de maçonnerie distincts).



Fig. 11 - Cour nord : perron et rampe d'escalier.



Fig. 12 - Élévations sur la rue Claude Ydron (nord).



Fig. 13 - Partie production : trois bacs autrefois abrités dans le bâtiment ouest.



Fig. 14 - Partie administrative : fronton du porche du bâtiment principal (vue sud).



Fig. 15 - Fonctions des bâtiments (d'après le plan de P. Racine, 1753).



Fig. 16 - Plan de Lectoure au 18e siècle (avant la construction de la tannerie).



Fig. 17 - Partie administrative : porte nord (cartouche en marbre).



Fig. 18 - Extrait du plan cadastral 1824.



Fig. 19 - Vue d'ensemble sud-est.



Fig. 20 - Partie administrative : vue sud-est.

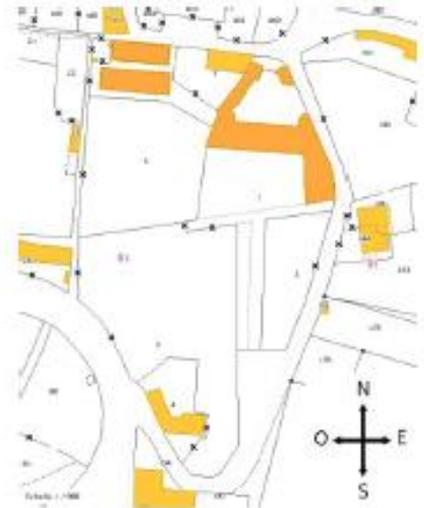


Fig. 21 - Extrait du plan cadastral 2009.



Fig. 22 - Partie administrative : inscription gravée au-dessus de la fenêtre de la loge du concierge.



Fig. 23 - Portail sud.



Fig. 24 - Partie administrative : vue sud.



Fig. 25 - Partie administrative : détail de la rampe de l'escalier de la cour nord.

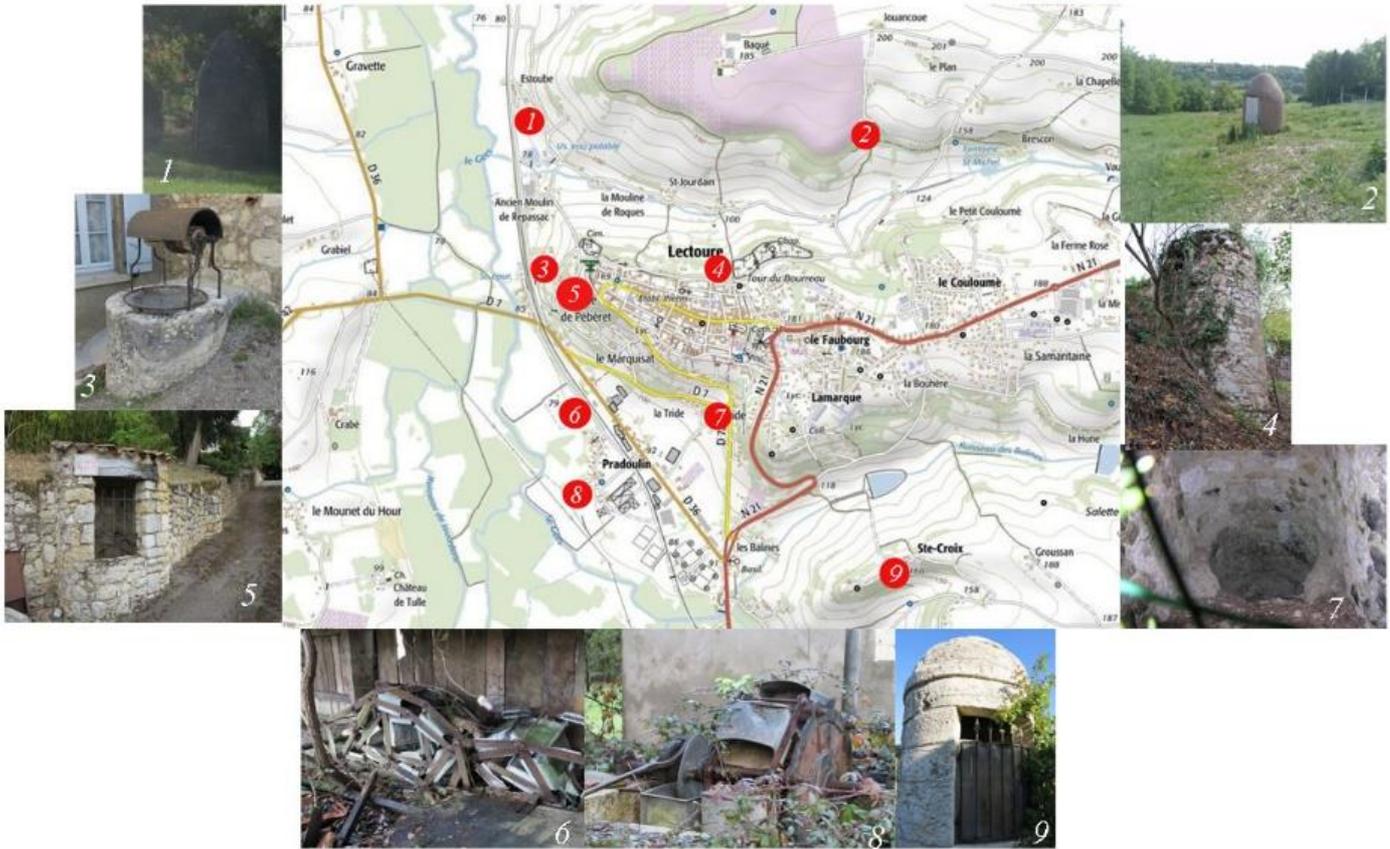


Fig. 26 - Partie administrative : entrée nord.



Fig. 27 - Partie administrative : porte nord.

Puits et norias



1 : Boulan ; 2 : A Bacqué ; 3 : Pébéret ; 4 : Boulevard du nord ; 5 : Marquisat ; 6 et 8 : Pradoulin
7 : Latride ; 9 : Sainte-Croix

Ville de Lectoure, Inventaire général Région Occitanie

Lectoure

Halle aux Vins (rue de la) **puits**



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32001244

Date de l'enquête

1979

Date(s) de la rédaction de la notice

2017

Date de la dernière mise à jour

2017/05/12

Auteur(s) de la notice

Prost Gaëlle

Copyright

(c) Ville de Lectoure ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude inventaire topographique

Type de notice

Œuvre sélectionnée

Localisation

Références cadastrales

1824 M7 1128

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0508914 ; 6317979

Historique

Datation(s) principale(s)

Moyen Age

Notice historique

Fin août 2016, pendant les travaux d'aménagement des abords de la Halle aux grains, un puits a été mis au jour à l'ouest de la halle, lors de l'enlèvement du revêtement de la rue de la Halle aux vins. On remarque que ce puits se trouvait dans la cour sud de la maison Roussille et Ganin, détruite le 26 mars 1844 pour donner du dégagement à la halle. Cette maison et ses deux cours sont visibles sur le plan cadastral de 1824. Selon le Service régional de l'archéologie, ce puits est médiéval et la partie rectangulaire devait accueillir un escalier en bois emprunté pour l'entretien du puits. Ce dernier a pu être bâti pour un usage public ou privé. La partie rectangulaire aurait aussi pu loger une noria.

Description

Matériau(x) du gros-œuvre

Calcaire ; pierre de taille

Notice descriptive

Le puits se situe à l'ouest de la halle, en haut de la rue, contre le mur du Jardin Bladé (anciennement un parking). Il mesure 20 mètres de profondeur. La première moitié du cylindre est maçonnée tandis que la seconde est creusée dans la roche. L'originalité de ce puits réside dans sa forme en "trou de serrure" puisqu'une partie de plan rectangulaire est associée à la partie cylindrique.

Intérêt et protection(s)

Site ou zone de protection

Secteur sauvegardé

Statut juridique

Statut de la propriété

Propriété de la commune

Documentation

Sources

Avis du service Patrimoine

INTERET GENERAL :

GROS-OEUVRE :

SECOND-OEUVRE :

ELEMENTS REMARQUABLES :

Illustrations



Fig. 1 - Vue générale, du dessus.



Fig. 2 - Extrait du plan cadastral 2017.



Fig. 3 - Extrait du plan cadastral 1824.



Fig. 4 - Vue d'ensemble sud.



Fig. 5 - Vue nord.



Fig. 6 - Vue est.



Fig. 7 - Détail de l'élévation ouest.



Fig. 8 - Vue du dessus.



Fig. 9 - Le fond du puits en eau.



Fig. 10 - Le fond du puits en eau (éclairé).



Fig. 11 - Intégration dans l'aménagement des abords de la Halle aux grains.